

**Journée de réflexions pour le lancement du travail d'élaboration du
Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) de l'Essonne
Jeudi 4 octobre 2018**

2^{ème} Atelier : prévention, gestion de l'urgence et la crise

Animation : Mme Dominique ERGAND, Présidente déléguée de l'UNAFAM 91
Rapporteur : Mme Mélanie JULLIAN Directrice adjointe Centre Hospitalier Sud Francilien

Synthèse

Sous thématique : Suicide

Forces/réussites	Faiblesses/dysfonctionnements
<p>-Existence de nombreux dispositifs/structures sur le département :</p> <p><u>Prévention, en amont de la TS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> .Associations telles que l'association Ressources .Journées départementales prévention du risque suicidaire .PAEJ .Actions de sensibilisation aux risques suicidaires chez les adolescents dans les collèges <p><u>Au moment de la TS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> .CIAC (Centre Intersectoriel d'Accueil et de crise) .Accueil téléphonique au SAU de Longjumeau <p><u>Après la TS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> .Maisons de santé avec suivi intensif en ambulatoire .Cellules d'écoute 	<p><u>Prévention, en amont de la TS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> .Accueil téléphonique insuffisant .Isolement familial .Méconnaissance des signaux d'alerte .Politique de prévention hétérogène sur le département <p><u>Au moment de la TS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> .Difficulté à organiser une hospitalisation rapide en cas de risque identifié .Délais d'accès aux soins trop longs .Financement de la prise en charge insuffisant <p><u>Après la TS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> .Pas de suivi après TS .Déficit d'appui aux familles .Manque de soutien et d'accompagnement à domicile .Manque de groupes de paroles pour les endeuillés .Absence de protocole de suivi après passage aux urgences .Manque d'interprètes auprès des publics qui en ont besoin .Manque de moyens pour les associations œuvrant dans le champ de la psychiatrie

Sous thématique : Crise/Urgence

Forces/réussites	Faiblesses/dysfonctionnements
<p><u>-1-Existence de nombreux dispositifs/structures qui interviennent dans la gestion de la crise/urgence sur le département :</u></p> <p><u>1-1 Dispositifs hospitaliers</u></p> <ul style="list-style-type: none"> .présence d'un psychiatre 24h/24 aux SAU du CHSF, et du GHNE (sites d'Orsay et de Longjumeau) .offre de soins psychiatrique importante sur l'Essonne .Unité Psychiatrique de liaison intersectorielle (UPLI) au CHSF .Unité de crise et de liaison intersectorielle (UCLI) mobile sur les secteurs qui dépendent du site d'Orsay du GHNE .partenariat avec le CH de Villeneuve saint Georges (dans le 94) <p><u>1-2 Autres Dispositifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> .Associations qui accueillent avec ou sans rendez vous .CMP, Maisons de santé, CATT .CIAC (Centre intersectoriel d'accueil et de crise) .Nombreux contrats locaux de santé mentale .Travail en lien avec les CCAS et action de l'union départementale des CCAS .PAEJ (6 sur le 91) .CMP enfants .Psychiatres de ville <p><u>1-3 Autres Dispositifs à destination des personnes âgées</u></p> <ul style="list-style-type: none"> .Existence de convention psychiatres/structures pour un soutien ponctuel dans la prise en charge de la crise .Gestionnaires de cas sur les MAIA qui gèrent le suivi post urgence <p><u>2-partage d'expériences/rencontres d'acteurs sur le département :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> .Réseaux de professionnels .Soutiens entre collègues .Rencontre entre le Juge des Libertés et de la Détention et les psychiatres hospitaliers pour améliorer la rédaction des certificats médicaux 	<ul style="list-style-type: none"> .Les familles manquent d'information .Insuffisance d'association de RU .Communication avec les généralistes et liaison avec les psychologues libéraux à améliorer .Les intervenants à domicile n'ont pas toujours de réponse .Lien peu clair entre pompiers, police, SAMU : qui intervient ? .Absence de psychiatre systématique aux SAU du département .Temps de prise en charge trop long aux urgences .Pas assez de professionnels formés au psycho trauma .Pas assez de collaboration police/mairie/services médicaux .Pas d'équipes mobiles sur l'ensemble du département .Certains CMP ne se déplacent pas à domicile .Pas assez de partenariats entre structures médico sociales et CMP pour prévenir les crises <p><u>Adolescents</u></p> <ul style="list-style-type: none"> .Pas assez de structures d'hospitalisation temps plein pour adolescents en crise .Problématique de la passerelle ados/adultes <p><u>Migrants</u></p> <ul style="list-style-type: none"> .Pas de service d'interprétariat .Prise en charge complexe : Parcours migratoires avec psycho trauma <p><u>Personnes sans domicile</u></p> <ul style="list-style-type: none"> .Difficulté d'accès aux soins pour les personnes sans couverture sociale

dans le cadre des hospitalisations sous contrainte	
---	--